

Rencontre des gouvernements neuchâtelois et jurassien

Dans le cadre de leurs relations confédérales et de voisinage, le Conseil d'Etat neuchâtelois a accueilli, mercredi 3 octobre 2012 à Neuchâtel, son homologue jurassien. Cette rencontre annuelle a permis aux deux gouvernements de discuter et d'examiner les différents sujets d'actualité tant au niveau cantonal, intercantonal que fédéral, et de faire le point sur différents projets de nouvelles collaborations en cours entre les deux cantons.

Police unique

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a réaffirmé sa volonté de poursuivre les travaux menés dans le cadre du projet de Police unique, avec en ligne de mire l'étape importante de 2013 où les législatifs des deux cantons se verront soumettre un crédit d'étude en lien avec ce dossier. L'exécutif jurassien s'est dit convaincu aussi du côté porteur de ce projet et de l'importance de le concrétiser.

Sénologie

L'exécutif neuchâtelois a renseigné son homologue jurassien sur les travaux de mise en place d'un centre de sénologie dans le canton de Neuchâtel qui avancent à satisfaction. Un mandat a été confié dans ce sens à Hôpital neuchâtelois. Il a été souligné que la sénologie pourrait être un projet qui vienne s'ajouter aux collaborations déjà nombreuses entre les deux cantons. De son côté, le Canton du Jura a relevé l'utilité de réfléchir à une répartition des prestations des hôpitaux au niveau de l'Arc jurassien et que la sénologie pourrait en être une. Les deux ministres de la santé ont convenu de se rencontrer prochainement en lien avec la réflexion menée par les deux cantons.

Requérants d'asile

Les deux autorités ont convenu qu'elles allaient réaffirmer une position commune auprès de la Confédération, en insistant sur la nécessité de trouver des solutions pour accélérer le traitement des demandes d'asile et en demandant une implication plus forte de la Berne fédérale en matière d'hébergement.

Formation

Concernant l'espace et les structures de formation des niveaux secondaires II et tertiaire entre Jura et Neuchâtel, le Jura a salué la bonne collaboration, appelant qu'un espace JUNE ou BEJUNE soit maintenu dans les projets. Le Gouvernement neuchâtelois a rappelé l'existence de la HE-Arc, de la HEP-BEJUNE et évoqué les liens entre l'Université de Neuchâtel et le Jura.

Protection des données

Suite à la Convention intercantonale en matière de protection des données conclue entre les deux cantons, les deux gouvernements ont abordé différentes questions à régler pour permettre une entrée en vigueur prévue au 1^{er} janvier 2013, dont notamment la mise en

place d'une commission composée de cinq membres, soit trois Neuchâtelois et deux Jurassiens, et dont il a été décidé que la présidence sera neuchâteloise. Il faudra en outre procéder à l'établissement d'un règlement d'exécution et à la définition d'un budget. Le préposé cantonal officiant pour les deux cantons sera établi aux Breuleux.

Relations informatiques

Les deux autorités ont échangé au sujet du projet "Gouvernement sans papier" déjà utilisé dans le cadre des travaux du Gouvernement jurassien. Ce projet a suscité l'intérêt du Canton de Neuchâtel et a fait l'objet d'une offre au Service informatique neuchâtelois dans la perspective d'une éventuelle reprise de la solution jurassienne. Un projet a été présenté au gouvernement neuchâtelois récemment, qui doit encore prendre position.

L'exécutif jurassien a également informé son homologue neuchâtelois de la possibilité de solutions d'hébergement de données informatiques dans son centre du Noirmont. Un contact sera pris dans ce sens entre les services informatiques des deux cantons.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat (NE), tél. 032 889 69 00.

Elisabeth Baume-Schneider, présidente du Gouvernement (JU), tél. 032 420 54 03.

Neuchâtel, le 5 octobre 2012